



La CGTR Intérieur
à
Monsieur Jacques BILLANT,
préfet de La Réunion

Saint-Denis, le 2 septembre 2021

Monsieur le Préfet,

Vous êtes représentant de l'État, dirigez des services, et notamment ceux du ministère de l'Intérieur à La Réunion.

Vos services tanguent, et le mot est en-dessous de la réalité. Les agents vivent les pires difficultés au quotidien, nombre d'entre eux sont épuisés, le nombre d'arrêts de travail explose, le moral au travail est au plus bas.

Les représentants syndicaux sont les relais des agents. Quand l'administration s'adresse à nous, elle s'adresse à eux. Il faut donc que les agents sachent comment l'administration les considère, eux à travers nous.

Ainsi, les réunions que vos services organisent avec les représentants syndicaux sont systématiquement annulées ou déplacées à la dernière minute. Les documents de travail ne sont pas envoyés, transmis au-delà des délais annoncés, voire carrément remis en séance.

Les instances ont été transformées en simples chambres d'enregistrement et d'information où vous communiquez aux représentants des agents vos décisions déjà prises. Les groupes de travail eux-mêmes deviennent des réunions d'information.

Depuis le début de l'année, l'agenda des réunions administration/syndicats en est à sa quatorzième version ! Les groupes de travail sont annulés ou décalés, la tenue des instances déplacée, les invitations adressées la veille pour le lendemain. L'administration elle-même se rétracte, change de calendrier comme de chemise. Quand on pense que ledit agenda est l'un des rares points à l'ordre du jour en Comité technique que vous mettez au vote, on se demande bien à quoi cela sert si vous-même ne le respectez pas.

La CGT ne sait pas comment vous, vous travaillez, mais la CGT, elle, ne travaille pas comme cela. C'est inacceptable, et d'un total mépris pour les agents à travers leurs représentants. Si certains continuent à suivre les hochets que vous agitez, la CGT refuse le simulacre.

Monsieur le Préfet, pour dialoguer, il faut être deux. Le dialogue social dont vous devez être le garant n'a de dialogue que l'apparence, et de social que le nom.

Quand vos services ne respectent pas leurs interlocuteurs, lorsque la parole donnée n'est pas tenue, alors le dialogue est rompu. Vous-même d'ailleurs n'avez pas répondu à nos demandes de rencontres, ni même donné suite à votre annonce de rencontre.

La CGT, afin de respecter les agents qu'elle représente, décide par conséquent de suspendre sa participation aux réunions avec l'administration. Vous devez mesurer le poids que prend notre décision, la première fois en ce sens.

Plus que jamais la CGT reste aux côtés des agents et continue à les défendre dans leurs droits et leur santé au travail, menacés par les politiques que vous exécutez et les choix que vous faites.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations républicaines.

Le Bureau de la CGTR Intérieur

Copie à :

- M. ALBERTINI, secrétaire général du ministère de l'intérieur
- M. Jacques BHUGON, secrétaire général de la CGTR
- M. Philippe MARTINEZ, secrétaire général de la CGT